



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Sainte-Aurélie
Beauce-Sud

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

du dépôt du rôle de perception 2019

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,

Stéphane Hétu, directeur général | secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité,

QUE le rôle de perception pour l'année 2019 est complété et déposé au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier, au 151A, chemin des Bois-Francs, Sainte-Aurélie.

Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes la semaine du 21 janvier 2019 et ces comptes sont payables, comme le stipule le règlement n° 10-2018 pour 2019, aux dates suivantes :

- 1^{er} versement : 28 février 2019
- 2^e versement : 30 avril 2019
- 3^e versement : 30 juin 2019
- 4^e versement : 31 août 2019

QUE les intérêts, au taux établi au point 4.3, s'appliquent à chaque versement à compter de la date d'échéance de ce versement.

QUE les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 8 février 2019 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Sainte-Aurélie au (418) 593-3021.

QUE le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-AURÉLIE, CE 23 JANVIER 2019.

Stéphane Hétu
Directeur général | Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Sainte-Aurélie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé au bureau municipal, situé au 151A, chemin des Bois-Francs, ainsi qu'au bureau de Poste Canada, située au 156, chemin des Bois-Francs, entre 8 h et 16 h 30, le 23^e jour du mois de janvier de l'année deux mille dix-neuf (2019).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23^e jour du mois de janvier de l'année deux mille dix-neuf (2019).

Stéphane Hétu
Directeur général / Secrétaire-trésorier